

# La Lettre d'information communale

## MEILLEURS VŒUX POUR CETTE NOUVELLE ANNÉE !

Que 2022 soit sous le signe de la santé, de la fraternité et de l'optimisme !

La santé est la plus grande richesse que nous avons, et c'est lorsque nous sommes concernés par la maladie que nous en prenons pleinement conscience. En cette période sanitaire délicate, nous pouvons nous réjouir d'avoir contribué à protéger les plus fragiles grâce à la vaccination citoyenne. Nous pouvons remercier l'ensemble des professionnels de santé, les bénévoles, qui portent le centre de vaccination de Retiers depuis mars dernier.

La fraternité est un symbole de la République, mais aussi une valeur dont on a besoin de rappeler qu'elle est essentielle. La tolérance, l'ouverture et le respect des différences sont des piliers du vivre ensemble et de la vie en société, probablement parmi les thèmes des élections de ces prochains mois.

L'optimisme, c'est Winston CHURCHILL, grand homme d'Etat, qui en parle le mieux : "Un pessimiste voit la difficulté dans chaque opportunité, un optimiste voit l'opportunité dans chaque difficulté". Cette citation met en avant la capacité à entreprendre, qui est un état d'esprit, avec la force de voir l'éclaircie au milieu de la tempête. Face aux difficultés du monde et aux incertitudes, cette posture est utile pour mobiliser et donner de l'espoir aux nouvelles générations !

Thierry Restif, maire

**Annulation de la soirée des vœux**  
En raison du contexte sanitaire, la cérémonie des vœux du maire initialement prévue en janvier, ne pourra pas avoir lieu.



## GROS PLAN

### LE PARC ÉCOLOGIQUE DU RUISSEAU SAINTE-CROIX

La commune va procéder à des aménagements qui permettront de restaurer des espaces naturels et de leur redonner une place dans la ville.

Le ruisseau de Sainte-Croix traverse le centre de Retiers, il serpente à proximité de la Maison de Santé Pluridisciplinaire, et s'insère au sein des zones humides avec plusieurs plans d'eau, à l'arrière de la rue Pavie. La commune de Retiers va mettre en valeur ces espaces de nature situés en plein centre-ville.

Le projet consiste à renaturer des vieux plans d'eau artificiels sans grande diversité : il s'agit de retravailler les berges en pente douce propice à l'installation des plantes de zones humides et au développement de la faune aquatique.

Un ancien bassin artificiel, non entretenu, va être réaménagé pour collecter des eaux pluviales de la ville, qui descendent aujourd'hui directement dans le ruisseau provoquant une forte érosion du fossé. La végétation qui s'était développée a été taillée cet hiver pour permettre cet aménagement écologique. Le bois sera broyé et valorisé pour le paillage des plantations de haies ou pour l'approvisionnement des chaufferies bois du territoire. La végétation pourra bien sûr se régénérer.

La démarche de gestion écologique appliquée à ce bassin de rétention des eaux pluviales est soutenue par les financeurs du projet qui ont été sollicités (État, fonds européens...)

Un sentier de découverte du milieu naturel sera aménagé avec un platelage en planches de bois au-dessus de la zone humide de façon à préserver l'habitat des espèces vivant dans cet environnement aquatique. Des nichoirs seront installés, pour les oiseaux et les chauve-souris. Des zones récréatives permettront aux habitants du futur quartier à proximité de profiter de la nature en ville !

## CLUB DÉTENTE ET LOISIRS

- Janvier**
- Lu 10** Belote à Coësmes
  - Ma 11** Belote à Retiers - Espace partagé
  - Lu 17** Belote à Thourie
  - Lu 24** Belote à Essé
  - Ma 25** Belote à Retiers - Espace partagé
  - Lu 31** Belote à Martigné-Ferchaud

## Services municipaux

En raison des fêtes de fin d'année, la Mairie fermera les vendredis 24 et 31 décembre à 16h.

**MAIRIE**  
02 99 43 51 41  
Lundi, mardi, mercredi, vendredi : 9h00>12h00 et 14h30>17h00  
Jeudi & samedi : 9h00>12h00

**Permanences des élus**  
06 46 41 41 92  
(En cas d'urgence et en dehors des heures d'ouverture de la Mairie)

**SERVICE URBANISME**  
02 99 43 09 20  
Lundi, mardi : 9h00>12h00/14h30>17h00  
Mercredi et jeudi : 9h00>12h00  
Vendredi : 9h00>12h00/14h30>16h00

**SERVICE TECHNIQUE**  
02 99 43 09 16  
Lundi, mardi : 9h00>12h00/14h30>17h00  
Mercredi et jeudi : 9h00>12h00  
Vendredi : 9h00>12h00/14h30>16h00

**DÉCHETTERIE**  
02 99 43 40 17  
10h00>12h00  
9h00>12h00 et 14h00>18h00  
14h00>18h00  
9h00>12h00 et 14h00>18h00

## UTL

**Lundi 10 janvier** à 14h30 au Cinéma Le Restéria, conférence « Les barons de Vitry » animée par Antoinette PEYRE et **lundi 31 janvier** à 14h30 à Martigné-Ferchaud, conférence « Comment meurent les démocraties ? » par Jean-Claude HAZERA.

► 02 99 44 48 16

## OPÉRATION BROYAGE

**Samedi 15 janvier** de 9h à 12h dans la cour de l'école Saint-Joseph-Sainte-Croix, opération broyage (gratuit). Après les fêtes, n'hésitez pas à venir broyer votre sapin, vous réduirez ainsi vos déchets. Si vous le souhaitez, apportez vos sacs et repartez avec votre sapin broyé.

► apel-retiers@outlook.fr



## MÉDIATHÈQUE

Suite aux mesures gouvernementales, le pass sanitaire est désormais obligatoire pour se rendre à la médiathèque, à partir de 12 ans. Toutefois, vous pouvez passer récupérer un document réservé et rendre vos emprunts aux portes de la médiathèque si vous n'avez pas de pass sanitaire.

**Sélection de films :**  
**Du 1er janvier au 28 février** Dans l'histoire du 7<sup>e</sup> art, les films réalisés par des femmes sont méconnus. À partir du livre « 100 grands films de réalisatrices » de Véronique LE BRIS, l'équipe de la Médiathèque vous propose une sélection de films célèbres produit par des réalisatrices.

Pratique : sur réservation ou à la Médiathèque de Retiers.

► **Mini-ciné : mercredi 19 janvier** à 16h, à partir de 4 ans. Durée 52 min, sur réservation.

► **Escape game : vendredi 21 janvier** à 18h30 et 20h à l'occasion de la Nuit de la lecture (2 à 6 joueurs, à partir de 14 ans - sur inscription).

► **Les rendez-vous habituels :**  
- **Une petite histoire passait par là** avec Fanny : **mercredi 12 janvier** à 9h30 et 10h15, pour les tout-petits de 3 mois à 3 ans. Sur inscription.

- **La Tête dans les histoires : mercredi 12 janvier** à 16h, à partir de 4 ans, désormais sur inscription en application du protocole sanitaire.

Pour le confort de tous, merci d'arriver à l'heure. L'équipe de la médiathèque vous souhaite une bonne année.

► 02 99 43 68 63



## MANIFESTATIONS ÉCO-RESPONSABLES

Vous souhaitez organiser une manifestation locale (sportive, culturelle, touristique, scolaire...), le SMICTOM vous propose un parcours de quatre ateliers gratuits pour vous accompagner dans vos démarches de développement durable :

Mardi 4 janvier : Optimiser le tri sur son évènement  
Mardi 18 janvier : Consommer responsable  
Mardi 1er février : une restauration plus durable  
Mardi 22 février : communication éco-responsable

► 02 99 74 44 47

## RECENSEMENT DES OISEAUX

**Les 29 et 30 janvier**, opération de sciences participatives invitant les personnes à recenser pendant 1h, l'abondance des principales espèces d'oiseaux fréquentant les jardins en hiver.

Cette opération se veut à la fois un moment de sensibilisation et d'information sur les oiseaux les plus communs et constituera un outil de connaissance sur l'évolution des populations de ces espèces.

► www.bretagnevivante.org

## AQUA CLUB

Passionnés d'aquarium ou débutants, un nouveau club s'est ouvert à Janzé : « L'Aqua club Janzéen ». N'hésitez pas à les rejoindre.

► aquaclubjanzeen@gmail.com

## RANDONNÉES PEDESTRES

**Organisées par l'association « Chemins et Randonnées »**

- 8/01> Marcillé-Robert (11 km et 8 km). Départ 14 h. Pont du Rachapt
- 15/01> Coësmes/Sainte-Colombe (12 km et 10 km). Départ 14 h, salle des loisirs de Coësmes
- 22/01> Retiers (11 km et 9 km). Départ 14 h, parking de l'Outil en Main
- 29/01> Rougé « la voie verte » (12 km, 10 km et 8 km). Covoiturage 13h40 place Miescisko Retiers.

► 02 99 43 56 25

## Permanences (sous réserve que des permanences soient annulées)

**ASSISTANTE SOCIALE CDAS**  
Communauté de communes  
Tous les mardis  
RDV 02 22 93 68 00

**ASSISTANTE SOCIALE MSA**  
Centre Social de La Guerche  
RDV 02 99 96 22 44

**CAF** (sauf vacances scolaires)  
Ancienne maison médicale de garde  
12 rue Pasteur  
RDV sur compte CAF ou au 3230

**CARAC**  
Renseignements 09 69 32 50 50

**CARSAT**  
RDV 39 60

**CICAS**  
Centre d'information, Conseil et Accueil des Salariés  
0820 200 189

**CLIC (aide aux personnes âgées, handicapées)**  
Ancienne maison médicale de garde  
12 rue Pasteur  
Tous les jeudis 9h > 12h  
RDV 02 23 55 51 44

**CPAM**  
Accueil à Janzé ou La Guerche,  
RDV 36 46

**CONSEILLER EN ÉCONOMIE SOCIALE ET FAMILIALE**  
CDAS Janzé  
RDV 02 22 93 68 00

**PIMMS (aide aux démarches administratives)**  
Communauté de Communes : jeudis 2, 16 & 23 décembre de 9h30 à 12h et de 14h à 16h30. Gratuit et sans rendez-vous

**INFIRMIERS**  
Centre de soins - A.D.M.R.  
02 99 43 52 80  
Cabinet ERHEL-GATEL-VERMILLARD  
02 99 43 65 41

**TAXIS-AMBULANCES**  
Ambulances BANCEL  
02 99 43 61 61

**NOURRISSONS**  
Communauté de communes  
16 rue Pasteur  
Consultation infantile : jeudi 27 janvier après-midi  
RDV 02 22 93 68 00

**RELAIS INTER COMMUNAL PARENTS ASSISTANTS MATERNELS ENFANTS (RIPAME)**  
Communauté de communes  
mardi : 16h>19h  
vendredi : 14h>17h30  
RDV 02 99 43 44 16

**MISSION LOCALE**  
Communauté de communes  
Le mardi et le vendredi  
RDV 02 99 75 18 07

**POINT ACCUEIL EMPLOI**  
Communauté de communes  
Lundi, mardi de 9h à 12h et de 14h à 17h et le mercredi de 10h à 12h  
RDV 02 99 43 64 87

**POINT INFORMATION JEUNESSE**  
Communauté de communes  
Le mercredi 14h30-19h (16h30 pendant les vacances scolaires). Autres créneaux sur RDV 06 45 61 84 84

**BOUTIQUE DE GESTION**  
RDV 02 99 86 07 47

**MAISON MÉDICALE DE GARDE**  
Centre Hospitalier  
rue Armand Jouault - Janzé  
02 99 43 44 45  
Samedi : 12h>20h  
Dimanche : 8h>20h  
En dehors de ces horaires, appeler le 15.

**PHARMACIES DE GARDE**  
contacter le 32 37

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SERVICE HABITAT**  
Communauté de communes  
1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> vendredi de chaque mois - 10h>12h  
RDV 02 99 43 64 87

**ARCHITECTE-CONSEIL**  
Mairie de Retiers (services techniques)  
Mardi matin : 4 janvier et 1<sup>er</sup> février  
RDV 02 99 43 51 41

**CONSEILLER DÉPARTEMENTAL CANTON LA GUERCHE DE B.**  
RDV 02 99 02 35 17  
www-ille-et-vilaine.fr

**CONCILIATEUR DE JUSTICE**  
Mairie de Retiers  
Mercredi matin 19 janvier et 16 février  
RDV 02 99 43 51 41

**PERMANENCES JURIDIQUES**  
Notaire et avocat  
RDV 02 99 43 64 87

**SECOURS CATHOLIQUE**  
- Permanence rue des Colonels Dein tous les samedis de 10h-12h  
- Local meubles : samedi 8 janvier (rue de la Tannerie) 10h-12 h  
sc240retiers@gmail.com  
ou 06 31 82 22 74

## État civil

**NAISSANCES**  
12/11> Lise NODÉ,  
rue de Martigné

**DÉCÈS**  
13/11> Mikaël HAUFFRAY,  
7 rue Louis Pasteur

13/11> Pascal BÉCAN,  
24 rue Joseph Lancelot

1/12> Maria PAIRIN, veuve GAUDIN,  
6 rue du Puits Chauvin

8/12> Maurice MARSOLLIER,  
10 rue Lamennais

8/12> Marie GUERROIS, veuve HOUSSAIS,  
10 rue Lamennais

**Le Restéria**  
Deux ciné débats  
mardi 11 janvier (en présence de l'ADMR)  
mardi 18 janvier (en présence du réalisateur)  
> Retrouvez la programmation complète  
www.lerestertia.net





## MARCHÉ DE RESTAURATION COLLECTIVE

L'assemblée approuve l'attribution du marché de restauration scolaire à l'Association Sévigné pour une durée d'1 an à compter du 1er janvier 2022, et renouvelable 3 fois par reconduction expresse.

## EXTENSION CIMETIÈRE

Approbation d'un avenant en moins-value de l'entreprise ALTHEA NOVA (lot n°3, aménagement paysager) d'un montant de - 3 601,96 € HT correspondant à des modifications de travaux.

Le montant total du marché, suite à cette modification, est porté de 459 841,39 € HT à 456 239,43€ HT soit 547 487,31€ TTC

## RESSOURCES FISCALES ISSUES DES ÉOLIENNES

Avant le 1<sup>er</sup> janvier 2019, la totalité de la fraction d'Imposition Forfaitaire des Entreprises de Réseaux éolien était perçue par Roche aux Fées Communauté. Depuis cette date, les communes vont percevoir 20% du produit de l'IFER éolien issu des installations implantées sur leur territoire après le 1<sup>er</sup> janvier 2019. Le Conseil autorise le Maire à signer la convention de reversement d'une part de l'IFER portant sur les parcs éoliens.

## ADHÉSION AU RÉSEAU BRUDED

L'association Bretagne Rurale et Rurbaine pour un Développement Durable a pour but de promouvoir l'aménagement du territoire dans l'esprit du développement durable en Loire-Atlantique et en région Bretagne. L'assemblée décide d'y adhérer à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022 pour la durée restante du mandat 2022-2026.

## ACHAT DE PARCELLES

La commune est propriétaire de la parcelle de 5 880m<sup>2</sup> située au lieu-dit La Gérardais, en continuité du lotissement du Sabot Doré.

Mme GENDROT-MORANT propose de vendre ses terrains jouxtant la parcelle communale d'une superficie totale de 15 463m<sup>2</sup>. Le Conseil donne un avis favorable à l'acquisition des parcelles cadastrées section ZI n°461 et ZI n°509 d'une superficie totale de 15.463 m<sup>2</sup>, sises lieu-dit La Gérardais, au prix de 216 482 €. La Commune pourra ainsi porter un projet de lotissement communal sur l'ensemble de l'Orientation d'Aménagement de Programmation.

## COMMISSION DE CONTRÔLE

Suite à la démission de Jean-Paul MOQUET, conseiller municipal et membre de la commission de contrôle en matière d'inscription ou radiation sur les listes électorales, le Conseil désigne Didier BRÉAL pour le remplacer.

## DÉCISIONS BUDGÉTAIRES

- Budget principal : validation de la décision budgétaire d'un montant de 303 810 € en dépenses et recettes de fonctionnement concernant notamment, l'intégration de la propriété Champlaisir dans l'actif de la Commune.
- Budget Assainissement : approbation de la décision modificative d'un montant de 550 € en dépenses de fonctionnement concernant l'achat d'un logiciel.

## RECENSEMENT MILITAIRE

Tous les jeunes nés en 2005 ayant 16 ans révolus sont invités à se faire recenser à la Mairie (munis de leur livret de famille et d'une pièce d'identité).

➔ 02 99 43 51 41

## CANTINE - GARDERIE : TARIFICATION SOCIALE

Instauration d'une tarification sociale selon les quotients familiaux de la CAF :

### ■ Cantine

Quotient familial	Retiers	Extérieur à Retiers
0-700 €	1,00 €	1,00 €
701-900 €	2,70 €	3,50 €
901-1000 €	3,72 €	4,64 €
1001-1400€	4,03 €	4,85 €
>1400 €	4,34 €	5,05 €

■ **Garderie** : les tarifs sont revalorisés de 2%.

## DÉPENSES D'INVESTISSEMENT 2022

Le budget primitif communal et Assainissement 2022 sera soumis au vote du Conseil municipal en mars prochain, le Conseil autorise le Maire à engager, liquider, et mandater les dépenses d'investissement au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 2022, et ce, dans la limite des montants qui lui sont présentés.

## CIMETIÈRE

■ **Dénomination** : deux cimetières sont implantés sur le territoire communal, le plus ancien cimetière situé rue Alphonse Richard, et l'autre cimetière paysager situé route de Drouges. Le Conseil décide de nommer :

- l'ancien cimetière situé rue Alphonse Richard : Cimetière du Centre,
- le cimetière paysager situé route de Drouges : Cimetière du Bas du Tertre.

■ **Règlement** : l'assemblée prend connaissance du projet de règlement des cimetières communaux.

■ **Obsèques personnes isolées** : depuis plusieurs années, des membres des Collectifs Dignité Cimetière Brétiliens, des professionnels et des élus travaillent ensemble sur une charte pour permettre aux personnes décédées aux ressources insuffisantes et/ou dans l'isolement, d'avoir des obsèques dignes et une sépulture décente.

Le Conseil décide d'adhérer à cette charte.

## PERSONNEL COMMUNAL

■ **Indemnité horaires pour travaux supplémentaires** : Le Conseil adopte le tableau de rémunération ou de récupération des heures supplémentaires pour les fonctionnaires territoriaux titulaires, stagiaires ou contractuels à temps complet, non complet ou partiel, tel que présenté.

■ **Assurance risques statutaires** : le Conseil accepte l'avenant n° 1 au contrat d'assurances des risques statutaires passé entre le CDG 35 et la CNP qui prend en compte l'augmentation du taux qui passera à 5,83% à partir du 1er janvier 2022

■ **Modification de temps de travail** : l'ouverture du pôle jeunesse en septembre dernier a donné lieu à une réorganisation du planning de trois agents assurant l'entretien. Le Conseil décide de modifier leur temps de travail (18/35ème, 19.50/35ème et 18/35ème) et de mettre à jour le tableau des effectifs.

■ **Accroissement temporaire et saisonnier d'activité** : création d'emplois non permanents dans la filière animation (15 postes), administrative (2 postes) et technique (5 postes) afin de faire face à un accroissement temporaire ou saisonnier d'activités.

## Concessions cimetière

15 ans	120,00
30 ans	220,00
50 ans	370,00

## Cavernes

15 ans	270,00
30 ans	390,00

## Colombarium

15 ans	300,00
30 ans	520,00

## Entrée charretière

pour 6 ml	314,31
prix au ml supplémentaire	52,39

## Interventions diverses

Coût horaire d'un agent	26,19
Coût horaire agent + tracto	52,39
branchement sur réseau EP	250,00
déplacement d'un regard EP	800,00
point de rejet supplémentaire dans caniveau	310,00

## Entrée ville (bateau)

prix au ml	76,34
------------	-------

## Réfection trottoirs (travaux particuliers)

prix au m <sup>2</sup>	47,78
------------------------	-------

## Droits de place

+ 2m par trimestre	25,46
- 2m par trimestre	12,73
borne électrique par trimestre	12,73
camion - déballages - outilleurs	101,87
forains occasionnels	10,20

## Manèges

location /jour	5,84
caution /semaine	50,00

## Parc exposition

associations de Retiers	gratuit
autres	à établir au cas par cas

## Serre du parc

eau et électricité/jour	15,00
-------------------------	-------

## Salle Bernard Papin

location	500,00
salle tennis de table	140,00
caution salle Papin	150,00

## Centre polyvalent

associations de Retiers	gratuit
réunions entreprises Sal. Poly	150,00
réunions entreprises Salle 1 ou 2	65,00
vin d'honneur	65,00
verre cassé l'unité	1,50
caution centre polyvalent	150,00

## Signalisation

Barrière location (à l'unité)	3,43
Panneaux ou barrière : caution / unité	80,00
cônes : caution / unité	20,00

## Matériel

l'unité : tables et tréteaux	3,43
chaise	0,69
plateau self service	0,10
caution Sono mobile (prêt association)	150,00
caution matériel	80,00
remplacement clefs sécurité	80,00

## Nettoyage de l'espace public

l'intervention	104,77
tranche de 30' de nettoyage	52,39

## Assainissement

part fixe annuelle (TTC/an)	25,00
part consommation /m <sup>3</sup>	2,14

## Photocopies associations

A4	0,10
A4RV	0,15
A3	0,15
A3RV	0,20

## COLLECTE DES DÉCHETS

**Rappel : depuis début janvier, la collecte des bacs gris et des sacs jaunes a été modifiée.** Désormais, les habitants de Retiers doivent présenter leur bac gris et sacs jaunes :

### Pour le bourg

Les bacs gris : le mardi en semaine impaire,

Les sacs jaunes : le mardi en semaine paire

**En campagne** (adresse située en dehors des panneaux du bourg) : bacs gris et sacs jaunes : le mardi en semaine impaire

La mention « paire » ou « impaire » fait référence au numéro de la semaine dans l'année (1 à 52).

Pensez à sortir votre conteneur dès la veille au soir de la collecte pour éviter tout oubli de collecte. Ce changement concerne uniquement les usagers collectés en bac. Les usagers déjà collectés en bornes d'apport volontaire ne connaîtront aucun changement.

➔ www.smictom-sudest35.fr.

## DON DU SANG

**Jeudi 6 janvier** de 14h à

18h30 à la salle polyvalente, organisé par l'Etablissement Français du Sang.

Merci d'avance pour ce geste solidaire qui contribue à sauver des vies.

## BISTROT MEMOIRE

Le Bistrot Mémoire est un lieu d'accueil et d'accompagnement des personnes vivant avec des troubles de la mémoire, ainsi que de leurs aidants proches et professionnels.

**Mardi 1er février** à 15h au Pota-ger de Lily à Retiers.

➔ 02 99 47 04 50 - ADMR

## CULTURE POUR TOUS AU PAYS DES FÉES

(Pass sanitaire obligatoire)

■ **Dictée : mercredi 5 janvier et 2 février** à 14h au collège « La Roche Aux Fées » rue Anatole Le Braz à Retiers.

➔ 02 99 43 57 02

■ **Jeu des chiffres et des lettres** : Après la dictée à 14h30 au Collège.

➔ 02 99 43 50 05

■ **Scrabble : jeudi 20 janvier** à 14h30 au bâtiment Leclerc. Merci de venir avec son jeu de scrabble.

➔ 02 99 43 62 36

■ **Atelier Mémoire : jeudi 6 janvier et 3 février** de 9h30 à 11h30 à la Médiathèque.

➔ 02 99 43 69 90

■ **Formation Smartphone : jeudi 6 et 20 janvier** de 14h30 à 17h30, salle 1 (cour de la mairie) pour les inscrits de 2020 session N°2.

■ **Atelier Restauration Harmonium** : une séance sera programmée en janvier, si inscription au 06 47 10 81 13

■ **Inauguration Harmonium médiophone** de Retiers : **dimanche 13 mars** à 15h en l'église Saint-Pierre, concert en partenariat avec le Hang'Art.



## COLLÈGE LA ROCHE AUX FÉES

**Samedi 29 janvier**, de 9h à

12h, **portes ouvertes du collège «La Roche Aux Fées»** à tous les élèves des écoles publiques et privées. Visite des salles de cours, self, ... et rencontre avec toute l'équipe éducative et de direction. **Lundi 24 janvier** à 18h30 : temps de présentation en visio-conférence.

➔ 02 99 43 52 97

## LYCÉE JEAN-MARIE DE LA MENNAIS

**Samedi 22 janvier** de 9h30 à

13h, le lycée Jean-Marie de la Mennais organise ses **portes ouvertes**. Venez visiter les locaux et échanger avec les enseignants. Vous pourrez retirer un dossier d'inscription pour l'entrée en seconde.

➔ 02 99 43 64 67

http://www.lyceeretiers.bzh

## RECRUTEMENT

**Suite à une vacance de poste, la commune de Retiers recrute un mécanicien (H/F) à temps complet dès que possible.**

**Missions** : maintenance, entretien et réparation des véhicules légers et matériels divers (tractopelle, matériel du service Espaces Verts, tracteur agricole...).

**Profil** : expérience confirmée en mécanique (tous types de moteurs...), titulaire permis B (et C souhaité), CACES souhaité, bonne connaissance VL, engins de chantier, matériels Espaces Verts, connaissance règles d'hygiène et sécurité. Être autonome, rigoureux.

Niveau CAP/BAC Pro maintenance des véhicules PL/VL ou BAC Pro Agro équipements ou CAP/ BAC Pro maintenance matériel option parcs et jardins ou BEPA Travaux agricoles et conduite d'engins.

**Candidature** : envoyer CV et lettre de motivation (dernier arrêté de situation administrative le cas échéant) avant le 20 janvier 2022 à Mairie de Retiers 19 rue Georges Clémenceau 35240 RETIERS.

➔ 02 99 43 41 83



## ÉLECTIONS : PROCURATION

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022, un électeur peut donner procuration à un électeur inscrit sur les listes électorales d'une autre commune que la sienne. Le mandataire (électeur qui reçoit la procuration) devra cependant toujours se rendre dans le bureau de vote du mandant (électeur absent) pour voter à sa place.

## RECRUESCENCE GRIPPE AVIAIRE

La France passe au niveau de risque élevé face à la recrudescence de la grippe aviaire impliquant un renforcement des mesures de prévention à appliquer par les détenteurs de volailles et autres oiseaux captifs.

➔ agriculture.gouv.fr

## CARTE GRISE

Les demandes liées à la carte grise sont à effectuer sur le site officiel ants.gouv.fr (rubrique Immatriculation) ou par un garagiste agréé. Certains sites proposent leur aide pour la réalisation de vos démarches en échange de frais «d'assistance en ligne», de «traitement du dossier» ou encore de «tâches administratives automatisées». Sur le site officiel de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés, les démarches sont gratuites. Donc soyez vigilant.

## PERSONNEL COMMUNAL

Depuis le 3 janvier, Julien BERTHELOT a rejoint le service Espaces Verts de la Commune, suite à la mutation d'un agent dans une autre collectivité. Domicilié à Janzé, Monsieur BERTHELOT a une quinzaine d'années d'expérience dans ce domaine.



Prochain conseil lundi 17 janvier